

La nouvelle CARTE DU C.A.S.I. est arrivée !



Mode d'emploi :

- ▶ La carte du C.A.S.I. est nominative et donne droit à des réductions ou avantages chez nos différents partenaires (spectacles, théâtres, salle de sports & bien-être, etc ...).
- ▶ Pour en bénéficier, il faut impérativement avoir rempli et retourné la fiche d'inscription 2020 au CASI accompagnée des pièces justificatives demandées.
- ▶ La carte du C.A.S.I. est à votre disposition dans vos différents points d'accueil (siège, antennes et bibliothèques).

